

# Fusions et acquisitions une tendance à exploiter

Au regard des fortes ressources en trésorerie déclarées par les entreprises, le marché des fusions et acquisitions offre d'excellentes perspectives.

Tour d'horizon avec **Eric Robbe**, président de Laffitte Capital Management.

*En 2007, vous avez souhaité lancer votre propre société de gestion. Quelles ont été vos motivations ?*

Laffitte Capital Management est une aventure entrepreneuriale, menée par quatre anciens gérants pour compte propre du groupe CM-CIC. Nous avons mis en pratique notre savoir-faire en matière d'arbitrage et notre connaissance du marché des fusions et acquisitions. Un premier fonds, Laffitte Risk Arbitrage, a ainsi vu le jour en décembre 2007. Notre objectif était de générer une performance moyenne de 8 à 12 % par an, pour une volatilité inférieure à 5 %. C'était sans compter sur la crise que nous avons vécue.

*Quel est le bilan du fonds Laffitte Risk Arbitrage après trois ans d'existence ?*

Il est satisfaisant : +15,70 % depuis son lancement, positif en 2008 (+7,9 %) en 2009 et + 4,56 % sur les huit premiers mois de 2010. La volatilité moyenne sur les douze derniers mois avoisine 2,4 % et la perte mensuelle maximale enregistrée par le fonds depuis la création est 1,71 % (pendant la crise de 2008). Notre bonne maîtrise du risque est liée à un processus d'investissement robuste qui intègre, d'une part, une analyse fondamentale rigoureuse et, d'autre part, l'exploitation d'outils quantitatifs qui nous permettent d'appréhender correctement notre timing d'investissement sur les différents dossiers.

*Combien de dossiers avez-vous suivis sur la période ?*

Depuis le lancement du fonds, nous avons analysé près de 500 opérations. Actuellement, nous suivons une soixantaine de stratégies et le portefeuille en intègre 27. La diversité des opérations suivies est également une alliée de choix pour une bonne maîtrise des risques.

28 • septembre-octobre 2010 | [www.aspatrimonial.com](http://www.aspatrimonial.com)



De gauche à droite : Gabriel Teodorescu - David Lemaire - Arnaud Yvinec - Eric Robbe

*L'an dernier, vous avez également lancé le fonds Laffitte Equity Arbitrage.*

*Comment est-il géré ?*

La stratégie de ce fonds consiste à détecter les meilleures opportunités d'arbitrage sur les zones Europe et Amérique du Nord en mettant en place des positions acheteuses/vendeuses (long/short). Elle s'appuie d'une part sur des événements qui affectent le cours d'un titre (fusions acquisitions annoncées ou anticipées, entrée/sortie dans un indice boursier...) et d'autre part sur la structure du capital de ce titre (émission de droits de souscription, arbitrage entre différents type de titres, gestion des participations...). Ce fonds présente un profil plus conservateur que le premier : l'objectif de performance est de 4 à 6 %, pour une volatilité inférieure à 4 %.

*D'autres lancements sont-ils prévus ?*

L'an prochain, nous prévoyons de proposer un nouveau produit dédié à l'arbitrage long/short actions reposant sur l'analyse fondamentale. Il sera complémentaire des deux premiers, toujours avec un objectif de performance absolue. Avec des niveaux de risques variables, ces fonds répondent à une demande croissante de la part des clients et intermédiaires pour des offres de substitution aux fonds en euros.

*Et concernant vos encours ?*

Nous approchons actuellement des 100 M€ d'encours sous gestion et notre ambition est de

doubler ce montant en 2011 grâce notamment à l'ouverture vers les CGPI. Pour cela, nous envisageons de nouveaux référencements afin de développer nos débouchés au-delà de la gestion privée, des *family offices* et de la multigestion.

Un autre axe de développement est l'ouverture vers une clientèle européenne grâce au format européen de nos fonds.

*Quels sont vos anticipations pour le marché des fusions et acquisitions ?*

Le contexte est plutôt favorable. Les entreprises disposent d'un niveau de trésorerie très important. Un niveau que nous n'avions plus vu depuis les années 50.

Plusieurs opportunités s'offrent à eux : augmenter les dividendes, racheter des titres ou encore financer des stratégies de croissance externe.

On peut également s'attendre, pour les entreprises les plus endettées, à la mise sur le marché des participations qu'elles détiennent. L'analyse des cycles du marché des fusions et acquisitions au cours des 20 dernières années révèle qu'après deux années de marché faible, on peut s'attendre à quatre à cinq années de marché dynamique, ce qui nous donne potentiellement de la visibilité jusqu'en 2014 ou 2015. ●

Propos recueillis par **Thierry Bisaga**